

(<https://preprodcachanfr.srv16.createurimage.fr/pass-culture-pour-les-15-18-ans/>)

Mise en place par l'État, le pass Culture permet aux jeunes de 15 à 18 ans d'accéder, sans conditions de ressources, à des offres culturelles de proximité.

- Concerts, spectacles, cinéma...
- Cours et ateliers
- Livres, BD...
- Visites de musées et expositions
- Abonnements numériques

Le montant alloué varie en fonction de l'âge

- 300 euros pour les jeunes de 18 ans
- 30 euros pour les 16-17 ans
- 20 euros pour celles et ceux âgés de 15 ans

Le reliquat peut être reporté d'une année sur l'autre si la somme n'est pas totalement dépensée.

Pour bénéficier du pass Culture, télécharger l'application sur [Play store](#) ou [App store](#). Elle propose notamment une géolocalisation de toutes les offres à l'échelle nationale et gère les dépenses en temps réel.